



Usurpation d'identité sur internet, abus de pouvoir?

Par **emeriau**, le **30/10/2010** à **19:41**

Bonjour,

La compagnie de mon beau-frère m'étant désagréable et affligeante vis-à-vis de mes enfants, je l'ai refusé comme contact sur notre adresse familiale skype.

Celui-ci a créé un compte à notre nom avec le prénom de ma femme, le prénom de notre fils de 4 ans comme mot de passe.

A-t-il le droit de faire cela ? Quelles sont les recours pour arrêter cet homme ?, dont l'acharnement m'effraie

Bien cordialement